



COMMUNIQUE

Date : 12 avril 2021

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Double-sens cyclable : votre avis compte

A la suite de la mise en place de l'expérimentation double-sens cyclable en septembre 2020, la Ville de Parthenay souhaite recueillir l'avis des Parthenaisiens.

La Ville de Parthenay souhaite encourager et accompagner le développement de la pratique cycliste.

En septembre 2020, elle a lancé une expérimentation du double-sens cyclable dans six rues : rue de La Mara, rue Ernest-Pérochon, rue de la Croix-d'Alpin, rue de Châtillon, rue Gambetta, rue de la Citadelle.

La collectivité réalise un premier bilan de cette expérimentation et souhaite, pour cela, recueillir l'avis des Parthenaisiens.

Répondre au questionnaire

- En ligne : ville-parthenay.fr/mobilites
- Papier. Exemple disponible à l'accueil de la mairie.

Les retours seront intégrés à l'étude globale des mobilités, lancée début mars et dont la restitution aura lieu d'ici la fin 2021.